

**CONSEIL DES
COMMISSAIRES
DU
8 FÉVRIER
2000**

**PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY**

CC-2000-28
Ouverture de
la session et
constatation
des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 8 février 2000, à 19h30, sous la présidence de Mme Liz S. Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme	Jacqueline Asselin
M.	Rino Beaulieu
Mme	Sylvie Belzile
Mmes	Lise Blackburn
	Sonia Desgagné
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Diane Durand
	Ruth Gagnon
M.	Michel Girard
Mmes	Diane Gauthier
	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mme	Diane Perron
M.	Rémy Simard
Mmes	Diane Tremblay
	Elaine Tremblay

Les commissaires représentantes des parents :

Mmes	France Gagné (secondaire)
	Céline Simard (primaire)

Sont également présents :

M.	Claude Dauphinais, directeur général
M.	Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

M.	Régis Richard
Mme	Denise Hudon

Après un court moment de réflexion,

**Il est proposé par M. Gilles Cardinal
et résolu :**

D'accepter l'ordre du jour de la présente session, tel que déposé au Conseil, en y ajoutant les points suivants :

- Ouverture de poste/direction services éducatifs «jeunes»
- Allocation du Ministère/frais exigés aux parents

ADOPTÉE

CC-2000-29
Ordre du jour

CC-2000-30
Procès-verbal/
25 janvier 2000

**Il est proposé par Mme Diane Gauthier
et résolu :**

D'accepter le procès-verbal de la session ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 25 janvier 2000.

ADOPTÉE

CC-2000-31a)
Parole au public

Mme la Présidente invite les personnes présentes dans la salle à se prévaloir de leur droit de parole.

- M. Nicolas Bussièrès, entraîneur chef du Club de natation de Chicoutimi, intervient auprès du Conseil des commissaires au nom de

CC-2000-31a)
Parole au public
suite...

l'ensemble des organismes appelés à intervenir dans différentes disciplines sportives ou artistiques, auprès des élèves inscrits au programme «sports, arts, études» de la Commission scolaire. Il donne lecture d'une lettre en date du 8 février 2000, déposée au Conseil (voir point 6.4 de l'ordre du jour de la présente session). En substance, cette missive fait état des problèmes occasionnés par le retrait et par la suite, de la remise de la carte d'autobus de la CITS aux élèves du programmes «sports, arts, études». M. Bussièrès demande que la Commission scolaire continue d'assumer les coûts du transport scolaire des élèves inscrits au programme «sports, arts, études».

Pour sa part, Mme Francine Langevin, présidente du Club de gymnastique de Chicoutimi, vient appuyer fortement la demande de M. Bussièrès, rappelant qu'un désengagement de la Commission en ce qui a trait au transport scolaire pourrait remettre en cause l'existence même de certains organismes intervenant au sein du programme «sports, arts, études».

Mme la Présidente assure les intervenants que cette question fera l'objet d'une analyse sérieuse.

En conclusion, le directeur général informe que la documentation reçue au regard du sujet abordé par M. Bussièrès et Mme Langevin a été distribuée à chacun des membres du Conseil. Il ajoute en information, que le Ministère ne supporte financièrement que les disciplines qu'il sanctionne, et ce, via l'aide à la pension.

CC-2000-31 b)
Courrier reçu

Les membres du Conseil ont reçu la liste de la correspondance d'importance adressée à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, entre le 20 janvier et le 1^{er} février 2000.

CC-2000-32
Projet de délégation de fonctions et pouvoirs

Puis, après les explications fournies par le secrétaire général, et après échanges et discussion,

Il est proposé par Mme Diane Perron et résolu :

Que le règlement N° 2000-04 relatif à la délégation de fonctions et pouvoirs en faveur du directeur général, des directeurs et directrices d'école, des directeurs et directrices de centre et des directeurs et directrices de service soit adopté, le tout tel que déposé en un document daté du 25 janvier 2000.

ADOPTÉE

CC-2000-33
Adjudication de contrat/systèmes de coloration

Après les explications fournies par le directeur du service des ressources matérielles,

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de service des ressources matérielles et informatiques ;

Il est proposé par M. Rémy Simard et résolu :

D'accorder à la compagnie Pièces d'Auto P.L. Itée, le contrat relatif au prêt de deux systèmes de coloration et à l'approvisionnement en produits nécessaires au fonctionnement des systèmes, sur la base des prix et produits soumis, cette compagnie ayant présenté l'offre la plus basse rencontrant les besoins et exigences exprimés au cahier des charges.

Ce contrat est alloué sans possibilité d'actualisation pour une période de deux (2) années, soit du 1^{er} mars 2000 au 28 février 2002.

ADOPTÉE

CC-2000-34
Amendement/
Politique d'approvisionnement en biens et services

Par la suite,

Il est proposé par Mme Diane Durand et résolu :

QUE la politique d'approvisionnement en biens et services soit amendée de la manière suivante :

CC-2000-34

Amendement/
Politique d'approvisionnement en biens et services suite...

Remplacer le point N° 13.3.1c, qui se lit comme suit : «L'appel d'offres public est publié dans au moins un journal (quotidien ou hebdomadaire) du territoire», par le texte suivant :

«L'appel d'offres public est affiché sur le babillard électronique officiel reconnu par le gouvernement du Québec, soit la compagnie «CEBRA», mieux connue sous le nom de «MERX», en vertu de l'article N° 266 de la Loi sur l'instruction publique et des accords de libéralisation des marchés publics conclus par le Québec avec les autres provinces.»

ADOPTÉE

Après échanges et discussion,

CC-2000-35

Transport scolaire

CONSIDÉRANT la pétition adressée au service du transport de la Commission scolaire par des parents domiciliés dans le secteur de la Côte Réserve (rues Philips, Rioux et autres), à l'effet d'obtenir le transport scolaire pour les élèves qui doivent circuler à pied pour se rendre à l'école St-Antoine;

CONSIDÉRANT que les motifs qui soutiennent leur demande sont liés à la responsabilité de la Ville de Chicoutimi, à savoir :

- l'étroitesse des rues
- l'absence de trottoir
- la chaussée glissante
- les rues non dégagées
- les falaises de neige

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs ;

Il est proposé par Mme Lise Blackburn et résolu :

Que demande soit faite aux autorités de la Ville de Chicoutimi pour que les mesures appropriées soient prises afin de s'assurer que les élèves qui doivent circuler à pied dans le secteur de la Côte Réserve (rues Philips, Rioux et autres) le fassent en toute sécurité.

ADOPTÉE**CC-2000-36**

Critères/inscription des élèves «jeunes»

CONSIDÉRANT les consultations tenues auprès du Comité de parents et du Syndicat de l'enseignement du Saguenay, tel que la Loi sur l'instruction publique le précise ;

CONSIDÉRANT l'article 239 de la Loi sur l'instruction publique qui oblige que les critères d'inscription des élèves soient adoptés par la Commission avant le début de la période d'inscription des élèves ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des services éducatifs «jeunes» ;

Il est proposé par Mme Diane Tremblay et résolu :

D'accepter les critères relatifs à l'inscription des élèves «jeunes» tels que précisés dans un document préparé et déposé par la direction des services éducatifs.

ADOPTÉE**CC-2000-37**

Rapport de la présidente

Mme la présidente Liz S. Gagné fait rapport aux membres du Conseil, des principales représentations qu'elle a faites depuis la dernière session du Conseil :

- ◆ **Le 27 janvier 2000**, participation à une rencontre du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) qui s'est tenue à Jonquière ;

CC-2000-37
Rapport de la
présidente
suite...

- ◆ **Le 28 janvier 2000**, participation à une rencontre du Bureau de direction et du Comité des services éducatifs de la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui s'est tenue à Québec;
- ◆ **Le 2 février 2000**, participation à une rencontre d'un comité du Conseil des commissions scolaires de la région 02, qui s'est tenue à Alma ;
- ◆ **Le 3 février 2000**, participation, à une entrevue journalistique, à titre de présidente d'honneur du Souper-chantant organisé au profit de la Fondation du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- ◆ **Le 7 février 2000**, participation à une rencontre du Comité de parents ;
- ◆ **Le 8 février 2000**, participation à une rencontre du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD) qui s'est tenue à Alma.

CC-2000-38
Rapport du
directeur général

Dans son rapport, le directeur général, M. Claude Dauphinais, fait mention des informations suivantes :

◆ Il a participé, le 27 janvier dernier, à la conférence de presse marquant le lancement officiel de la Campagne de sécurité en transport scolaire qui se déroule présentement, soit du 31 janvier au 12 février prochain.

◆ La Commission scolaire a fait paraître une publicité sur la Semaine des enseignants et des enseignantes qui se tient du 6 au 12 février 2000.

◆ Il a également participé, à Jonquière, le 4 février, à une rencontre de la Table de concertation sur la formation professionnelle et technique du Saguenay-Lac-St-Jean (cégeps – commissions scolaires), sous l'égide du président du Conseil régional de concertation et de développement (CRCD), M. Claude Munger. On y a fait le point sur le plan triennal de la formation professionnelle. La Table appuie la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay dans ses démarches auprès du Ministère au chapitre de la formation professionnelle. La Commission produira une argumentation à développer auprès des intervenants politiques en vue d'obtenir les autorisations ministérielles pour dispenser les programmes suivants : «modelage», «mise en œuvre des matériaux composites» et «protection et exploitation de territoires fauniques».

◆ Sur l'invitation du directeur général, le secrétaire général livre de l'information concernant l'ensemble des mesures mise en place dans le cadre de la gestion d'une situation de crise provoquée par une fuite de gaz propane provenant du réservoir d'une entreprise située sur le boulevard Tadoussac, secteur nord de Chicoutimi. Des élèves de l'école Notre-Dame-du-Rosaire, de l'école Le Roseau et de la polyvalente Charles-Gravel ont été plus particulièrement touchés par cet événement. Une évaluation de l'opération a été faite avec l'ensemble des intervenants à postériori. On y a souligné notamment, la contribution particulière du milieu scolaire à cette occasion et relevé certains aspects de l'opération qui sont à améliorer. Dans l'ensemble, l'opération s'est bien déroulée.

CC-2000-39
Rapport/comités
de service

Les membres du Conseil ont reçu copie du compte rendu des comités de service suivants :

- ◆ comité de service des ressources financières du 18 janvier 2000 ;
- ◆ comité de service des ressources humaines du 1^{er} février 2000.

CC-2000-40
Rapport/Comité
de parents

Mme France Gagné, représentante des parents au Conseil des commissaires, fait savoir que le Comité de parents a tenu une rencontre le 7 février. Elle fait rapport au Conseil notamment sur les points suivants qui ont fait l'objet d'une attention particulière dudit Comité :

• Le Conseil d'établissement des écoles André-Gagnon, Ste-Rose et St-Georges ont signifié leur retrait du Comité de parents ;

• Les membres du Comité de parents pourront profiter de la présence de M. Jean Bourque qui viendra livrer de l'information sur des sujets d'intérêt pour les membres du Comité de parents, lors d'une activité prévue pour le 23 octobre 2000.

CC-2000-40
Rapport/Comité
de parents
suite...

• Mme Lise Bouchard, directrice des services éducatifs, a donné de l'information concernant l'admission et l'inscription des élèves «jeunes». Le Comité de parents a accepté le contenu du projet soumis à la consultation à ce sujet.

• Par suite des interrogations soulevées lors de la séance du Conseil des commissaires du 25 janvier, au regard du rapport financier 1998-1999 du Comité de parents, Mme Gagné donne des précisions quant à l'utilisation de certains budgets ;

• La présidente de la Commission scolaire a rencontré les membres du Comité de parents pour apporter des éclaircissements sur la décision prise par le Conseil des commissaires lors de sa séance du 14 décembre en ce qui a trait à la «Vocation des écoles secondaires et des centres, secteur Chicoutimi» ;

• Une intervention a été faite quant à l'opportunité pour la Commission scolaire de mettre en place un plan d'intervention dans l'éventualité d'un départ massif à la retraite de membres du personnel enseignant, d'ici les cinq prochaines années.

CC-2000-41
Contrôle budgétaire au 31 décembre 1999

Le directeur du service des ressources financières présente et commente les résultats du contrôle budgétaire au 31 décembre 1999.

Après échanges et discussion,

CONSIDÉRANT la situation financière déficitaire de la Commission scolaire ;

CONSIDÉRANT la tendance budgétaire annoncée le 16 novembre 1999 lors du dépôt du rapport financier de l'année 1998-1999 ;

CONSIDÉRANT l'intention annoncée à cette même date de produire un redressement budgétaire pour la présente année 1999-2000 lors du premier contrôle budgétaire en date du 31 décembre 1999 ;

CONSIDÉRANT le dépôt et l'analyse du contrôle budgétaire du 31 décembre 1999 effectué par le comité de service des ressources financières en date du 1^{er} février 2000 et présenté aujourd'hui au Conseil des commissaires tel que recommandé par ledit comité ;

CONSIDÉRANT que ce contrôle budgétaire en date du 31 décembre 1999 inclut entièrement la récupération budgétaire de 727 093\$ de ce redressement budgétaire;

**Il est proposé Mme Sylvie Belzile
et résolu :**

D'ACCEPTER le dépôt du document « Contrôle budgétaire au 31 décembre 1999 », lequel inclut le redressement budgétaire, tel que préparé et présenté par la direction du service des ressources financières et la direction générale.

ADOPTÉE

CC-2000-42
Dépôt/règles de passage primaire secondaire

La directrice des services éducatifs «jeunes» présente le document intitulé «Règles pour le passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire», révisé le 15 décembre 1999, lequel document a précédemment fait l'objet d'un dépôt auprès de chacun des membres du Conseil. Ce document a été déposé au Syndicat de l'enseignement du Saguenay, pour consultation, de préciser Mme Bouchard.

CC-2000-43
Dépôt/programme de mesure

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu copie du projet de «programme de mesure au primaire pour l'année scolaire 1999-2000» (horaire de la session d'examen de juin 2000). La directrice des services éducatifs apporte des explications ayant trait à ce document. Ledit document a été déposé au Syndicat de l'enseignement du Saguenay, pour consultation.

CC-2000-44
Ouverture de
poste/direction
services éduca-
tifs «jeunes»

Pour répondre à une interrogation soulevée par Mme la commissaire Diane Perron, le directeur général précise que par suite du mandat reçu du Conseil, une démarche a été faite auprès de la Fédération des commissions scolaires du Québec en vue d'obtenir de sa part le service d'accompagnement pour la sélection du prochain titulaire du poste de directeur, directrice des services éducatifs. Tenant compte des disponibilités, ce service pourrait être fourni à la Commission scolaire vers la fin de février, début mars. L'échéancier de ce dossier prévoit qu'une recommandation d'engagement pourrait être faite au Conseil des commissaires lors de sa session ordinaire du 11 avril 2000.

En conclusion, Mme la commissaire Diane Perron souhaite adresser des remerciements à Mme Ginette Gilbert, pour avoir accepté d'assumer, en plus de sa tâche de directrice générale adjointe, la direction des services éducatifs «jeunes», depuis le début de la présente année scolaire.

CC-2000-45
Allocation du Mi-
nistère/frais exé-
gés aux parents.

En réponse à la question posée par Mme la commissaire Diane Perron quant à l'utilisation des allocations annoncées récemment par le ministre de l'Éducation pour couvrir les frais exigés des parents, le directeur général informe que la Commission scolaire devrait recevoir une allocation de 222 296\$, et que cette somme sera répartie entre les écoles selon un indice socioéconomique (voir document déposé au Conseil au point 6.1 «Carte de la population scolaire, unité de peuplement et indice socioéconomique» reçu du ministère de l'Éducation du Québec. Par la suite, de poursuivre le directeur général, il reviendra au conseil d'établissement de chaque école de décider de l'utilisation des montants qu'il recevra, dans la mesure où ils contribueront à réduire la facture des parents. Les écoles devront rendre compte de l'utilisation de ces montants. La Commission scolaire devra également faire un rapport au Ministère. Ce dernier rapport devrait servir de balises en ce domaine pour les années futures.

CC-2000-46
Carte de la popu-
lation scolaire

Chacun des membres du Conseil des commissaires a reçu copie du document suivant émis par le ministère de l'Éducation du Québec : «Carte de la population scolaire, unité de peuplement et indice socioéconomique».

CC-2000-47
Document de la
FCSQ

Les membres du Conseil des commissaires ont reçu copie du document intitulé «Le développement et la mise en œuvre du nouveau curriculum» produit par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

CC-2000-48
«La formation
professionnelle...

Les membres du Conseil ont également reçu pour leur information, le document «La formation professionnelle dans les commissions scolaires, une stratégie pour le développement du Québec, ébauche du plan d'action» élaboré par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

CC-2000-49
Sports, arts, étu-
des

Les membres du Conseil ont reçu pour leur information, les documents suivants concernant la question du transport scolaire des élèves inscrits au programme «sports, arts études» :

- Lettre de M. Nicholas Bussières, entraîneur chef du Club de natation de Chicoutimi, en date du 8 février 2000 ;
- Extrait du procès-verbal de la session ordinaire du Conseil d'établissement de la polyvalente Dominique-Racine, tenue le 1^{er} février 2000 ;
- Lettre du directeur pédagogique, M. Louis Wauthier, de l'ensemble folklorique Les Farandoles de Chicoutimi inc., en date du 7 février 2000.

Sur ce, la présente séance du Conseil se termine

La présidente

Le secrétaire général